

A la recherche du *Candide* liégeois

DANIEL DROIXHE

au Professeur David Smith

Fondateur du *Journal encyclopédique*, qui parut à Liège de 1756 à l'été 1759, Pierre Rousseau s'est vu accuser par Garrigues de Froment, en 1760, d'avoir imité les "pirates typographiques" de son temps, "jour et nuit à l'affût des bons livres pour les contrefaire".¹

Vous en particulier, Imprimeur *Encyclopedique*, vous avez employé votre Imprimerie à réimprimer l'*Esprit*, le *Candide*, satire très-dange-reuse contre la sagesse de la Providence divine; les *Lectures amusantes*, ou *Mœurs du siècle*; l'*Histoire des Grecs ou de ceux qui redressent la fortune dans le Jeu*; le *Tableau du siècle*; *Paraphrase de M. de Voltaire sur l'Ecclesiaste*; le *Jugement du tribunal de l'Inconfiance*, et autres petites brochures ou feuilles volantes. Vous n'avez pas fait imprimer, mais vous avez vendu une édition presqu'entière de la *Pucelle*.

Garrigues de Froment paraît décidément bien informé. Plusieurs des titres qu'il mentionne ont en effet donné lieu soit à une contrefaçon liégeoise mise en œuvre par Pierre Rousseau, soit à une édition parue sous l'adresse d'un imprimeur local.²

1. Les avatars typographiques du *Journal encyclopédique*

D. Smith a identifié comme liégeoise une édition de l'*Esprit* d'Helvétius portant en 1758 l'adresse de "Paris, Durand".³ L'ouvrage sort en fait des presses

¹ *Eloge historique du Journal encyclopédique et de Pierre Rousseau, son imprimeur*, A Paris, Chez l'Imprimeur, rue de la Huchette, au Perroquet, 1760, p. 41. Cf. J. Kuntziger, *Essai historique sur la propagande des encyclopédistes français en Belgique, au XVIII^e siècle*, Paris, Fischbacher, 1879, p. 17. Sur le contexte: R. Mortier, "Le siècle des Lumières au pays de Liège, de Namur et de Hainaut", in *La Wallonie. Le pays et les hommes. Lettres, arts, culture*, dir. R. Lejeune et J. Stiennon, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1978, 2 vols, II, pp. 74-101; A. Vandegans, "Introduction aux lettres françaises", *Le Siècle des Lumières dans la principauté de Liège*, Liège, Musée de l'art wallon et de l'évolution culturelle de la Wallonie, 1980, pp. 21-28.

² On laissera ici de côté la question particulièrement complexe que pose l'édition du *Précis de l'Ecclésiaste*. Il y aurait à déterminer quelles impressions sortent réellement des presses liégeoises et notamment de l'atelier de Jean-François Bassompierre.

³ D. Smith, "Helvétius et l'édition liégeoise", in *Livres et Lumières au pays de Liège*, éd. D.

du libraire Everard Kints, avec qui Rousseau était en relations étroites puisqu'il lui avait loué du matériel typographique à son arrivée à Liège, alors qu'il en était dépourvu.⁴ Kints fut ainsi l'imprimeur du *Journal encyclopédique* jusqu'au 1^{er} août 1757. Une correspondance avec Marc-Michel Rey de septembre à novembre 1758 documente la réalisation de cette "contrefaçon" qui devait "devancer toutes les autres" et qui fut proposée "en paiement" par Kints à Rousseau, au nombre "d'exemplaires que je voudrai".

A ce moment, Pierre Rousseau n'utilisait plus le matériel de Kints mais celui ayant appartenu à l'imprimeur-libraire Jean-Philippe Gramme — un artisan qui, après des heures fastes, cessa de publier sous son nom en 1742.⁵ Cette année-là, Gramme faisait établir un acte de donation par lequel il cédait son imprimerie à son fils Jean-Joseph. Ceci ne l'empêcha pas, en 1745, de consacrer par un autre acte la vente de son atelier à son gendre le prélocuteur Lambert-Joseph Leroux, époux de Jeanne-Catherine Gramme. Le 21 juillet 1757, cette dernière louait l'atelier à Pierre Rousseau, "agent littéraire de l'Électeur palatin". Du 1^{er} août 1757 au 15 octobre 1758, Rousseau publia donc le *Journal* avec le matériel de Gramme et le périodique porta au titre une petite vignette ayant appartenu à ses casses, avec l'adresse "de l'imprimerie du bureau du Journal, rue Saint-Thomas" (reprod. 1–2). Jean-Philippe Gramme n'était pas seulement imprimeur-libraire mais graveur. Divers ornements utilisés à Liège portent la signature "Gram" ou "Grem", ou ses initiales.

C'est le moment de signaler que l'on distinguera ici entre "vignette" et "bandeau", le premier mot désignant un ornement de titre ou de fin de section, tandis que le second s'appliquera aux ornements, souvent de forme rectangulaire, qui ouvrent un texte. Le terme simple de "vignette" désignera généralement ce que la bibliographie anglo-saxonne dénomme parfois "fleuron", c'est-à-dire un ornement d'un seul bloc obtenu par un bois gravé ou par une matrice en métal. On réservera l'expression de "vignette composée" à des assemblages d'éléments typographiques séparés; ces derniers seront appelés "fleurons" conformément à l'usage liégeois du XVIII^e siècle.

Droixhe, P. P. Gossiaux, H. Hasquin, M. Mat-Hasquin, Liège, Desoer, 1980, pp. 190–192. Voir du même, pour une mise au point générale sur les contrefaçons: "False imprints: identifying the publishers of surreptitious French works of the eighteenth century", *Cultura. Revista de história e teoria das ideias*, n° 10, série IL, 1997, pp. 207–220 (*O livro e a leitura*, coordenação J. L. Lisboa).

⁴ G. de Froidcourt, "Pierre Rousseau et le *Journal encyclopédique* à Liège (1756–1759)", *La Vie wallonne*, 27, 1953, pp. 173 et sqq.

⁵ M. Yans, "L'imprimerie du *Journal encyclopédique* de Pierre Rousseau", *La Vie wallonne*, 28, 1954, pp. 276–278.

JOURNAL
ENCYCLOPEDIQUE,

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE

GENS DE LETTRES,

Dédié à Son Alt. Ser. & Emin.
JEAN-THEODORE,
Duc de Bavière, Cardinal,
Evêque & Prince de Liège,
de Freysing & Ratisbonne, &c.

Pour le 15. OCTOBRE 1758.

TOME VII.

DEUXIÈME PARTIE



A LIEGE,
De l'Imprimerie du Bureau du Journal,
Rue St. Thomas.

Avec Privilège exclusif.

Reprod. 1

Du 1^{er} août 1757 au 15 octobre 1758, Pierre Rousseau utilisa le matériel du
Liégeois Jean-Philippe Gramme. (Liège, Bibl. Univ., P90.000A)

DISQUISITIO
PHYSICO
MEDICA
DE NATURA AQUÆ
ET QUÆNAM
SIT SALUBERRIMA,

A. JOHANNES BAPTISTA DE MALMEDIË
Médicina: Doctore.

*Usus optimus est in exploranda aquarum bonitate
et versari. Verulam. Historis naturalis Cent.
lib. IV. No. 39L*



AUGUSTÆ EBURONUM
Apud J. P. GRAMMÉ Anno 1731



Disquisitio
viri operam per septem
at.

Antliæ aris fabrefacti
o, totidem plumbi, fer-
n, ligni autem centu-
mpensa sunt; in quibus
tiones exquisitissime ob-
unt.

opus Architectatus fuit
dius, atque hic nullis
gulis adjutus, vix alius
floribus usitata erat pe-
litteras didicerat; unde
vicus Magnus hominem
et, a Rege interpellatus
tum Opus aggredi au-
ticum perducere potuif-
suo Sermonē respondit:
u, significat, cogitando
hæc sunt alterius fori:
angustos propositi mei
ntinere præstiterit.



Reprod. 2

Edition Gramme avec vignette caractéristique. (Liège, Bibl. Univ., 7528A)

Le journaliste *encyclopédique* aurait pu continuer à employer le même matériel sans l'intervention de la communauté liégeoise des Ursulines. Il ne s'agissait pas du tout d'une opposition impliquant philosophisme et religion: Lambert-Joseph Leroux était tenu de leur verser une rente qu'il négligeait de payer depuis au moins 1755, de sorte que celles-ci, pour contraindre le débiteur, en vinrent en 1758 à faire pression sur Pierre Rousseau afin que lui-même cesse de payer le loyer dû à Leroux. Celui-ci alléguera d'abord que l'imprimerie appartient à sa femme, puis fera valoir la donation de 1742 pour soutenir qu'elle appartient à ses fils. Arguties bien dignes de la casuistique locale, mais qui n'étaient guère de nature à convaincre les juges. Craignant une saisie, Pierre Rousseau se résolut à acquérir un matériel lui garantissant l'autonomie. Ainsi parut dans le *Journal* du 15 novembre 1758 un *Avis à nos lecteurs* qui reconsidérerait les débuts et la philosophie du périodique.⁶

Le cours rapide que ce Journal a pris et qui s'étend chaque jour, sembleroit nous dispenser désormais d'en parler. Cependant laisserions nous ignorer au Public les sentimens de courage que sa bienveillance nous inspire, et les nouvelles vûes que la reconnoissance nous suggere pour satisfaire son goût? Plus nous avançons dans le travail, plus nous en sentons l'imperfection. A quoi devons nous donc les succès qui nous animent, si ce n'est à l'attention de rassembler tout ce qui peut intéresser un plus grand nombre de Lecteurs? [. . .] Enfin on s'apercevra peutêtre de la consistance que prend notre établissement, en jettant les yeux sur les nouveaux caracteres que nous venons d'acquérir, pour ajouter la décoration de la forme à l'amélioration du fonds.

Ces caracteres sont sortis de la fonderie du Sr. FOURNIER LE JEUNE (à Paris près l'Estrapade). Ceux qui voudront connoitre plus particulièrement le merite de cet excellent Artiste, peuvent lire ce qu'on en dit dans le Dict. Encyclop. art. CARACTERE.

C'est cette nouvelle police Fournier qui dut, en principe, servir à imprimer les ouvrages de 1759 imputés par Garrigues de Froment à Pierre Rousseau. Celui-ci, précise Georges de Froidcourt,⁷ acquit "moitié comptant et moitié à crédit *une fonte neuve et abondante*" et il "installa derrière Saint-Thomas une imprimerie à trois presses qui ne tardèrent pas à rouler grand train".

2. *Vous, imprimeur* encyclopédique

Parmi les impressions attribuées à Pierre Rousseau, deux ont connu une édition portant une adresse liégeoise, dont il convient d'examiner l'authenticité.

⁶ *JE*, t. VIII/1, pp. 139-142.

⁷ Froidcourt, 1953, p. 291.

Une *Histoire des Grecs, ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu*, attribuée à Ange Goudart, parut en 1758 avec la mention: "Londres, Chez Nourse, Et se trouve à Liège Chez Dessain". L'année suivante paraissaient, sous la double adresse du Parisien Prault fils et "A Liège Chez Dessaint rue des onze mille Vierges", trois tomes de *Lectures amusantes, ou les mœurs du siècle* qui offrent un intérêt particulier, comme l'ont souligné J. Leduc et J. Vercruysse, puisqu'elles contiennent *Zadig* et *Le Monde comme il va*.⁸

Le libellé de ces adresses ne correspond pas à celles qu'utilise Jean Dessain (1722–1776), originaire de Reims, établi à Liège vers 1758.⁹ D'une part, celui-ci n'orthographe jamais son nom "Dessaint" et mentionne au moins, en page de titre, l'initiale de son prénom. D'autre part, la localisation se présente en général sous la forme "à la Bible d'or, vis-à-vis du Palais". L'officine était en effet située à l'ombre du palais des princes-évêques, dans une artère qui portait le double nom de rue Sainte-Ursule ou des Onze-Mille-Vierges.¹⁰

La dénomination prêtait à sourire, et l'enseigne de la "Bible d'or" annonçait clairement le caractère dominant de la production de Jean Dessain. Celle-ci offre la figure d'un imprimeur au service de la religion et d'un rigoureux traditionalisme idéologique ou politique. La réputation de la maison traversera les siècles, comme me l'a confirmé un des descendants.¹¹ Bastion de l'orthodoxie catholique, les Dessain s'opposèrent régulièrement au libéralisme d'une autre lignée de confrères locaux, les Desoer. Les souvenirs de famille répercutent aujourd'hui encore l'écho de leurs affrontements. Dessain fut d'abord l'imprimeur des inoffensives *Étrennes mignonnes*. Ce qu'il publie par ailleurs s'étend du domaine du livre utilitaire, illustré par la *Bonne fermière*, à l'ouvrage religieux, éventuellement anti-philosophique.¹² Il édite la *Réfutation de l'Évangile*

⁸ J. Leduc, "Problèmes bibliographiques du dix-huitième siècle", *Dix-huitième siècle*, 4, 1972, pp. 367–373; J. Vercruysse, "Quelques éditions liégeoises de Voltaire peu connues", in *Livres et Lumières au pays de Liège*, pp. 181 et 187. Aucune de ces études ne mentionne de localisation pour les *Mœurs du siècle*. La présence des contes voltairiens n'avait pas été remarquée par X. de Theux de Montjardin dans sa *Bibliographie liégeoise*, 2^e éd., 1885, réimpr. Nieuwkoop, De Graaf, 1973, col. 582.

⁹ H. Dessain (1719–1988). *Catalogue de l'exposition organisée par la Bibliothèque "Chiroux-Croisiers"*, Liège, Dessain, 1988, pp. 11 et sqq.

¹⁰ Cette appellation quelque peu "énigmatique", comme dit un historien liégeois, se référait au légendaire massacre par les Huns des compagnes de sainte Ursule dans la ville de Cologne. La critique avait relevé l'in vraisemblance de la tradition, le martyre d'une suivante nommée *Undecimilla* ayant pu donner lieu à une équivoque. Cf. Th. Gobert, *Liège à travers les âges*, rééd. Bruxelles, Ed. Culture et Civilisation, 1975, t. VIII, pp. 523–525.

¹¹ Monsieur Hubert Dessain, que je remercie de m'avoir ouvert sa collection d'éditions familiales.

¹² D. Droixhe, *Le Marché de la lecture dans la Gazette de Liège*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1985, pp. 8–9, 54, 108, 130, 136, etc.

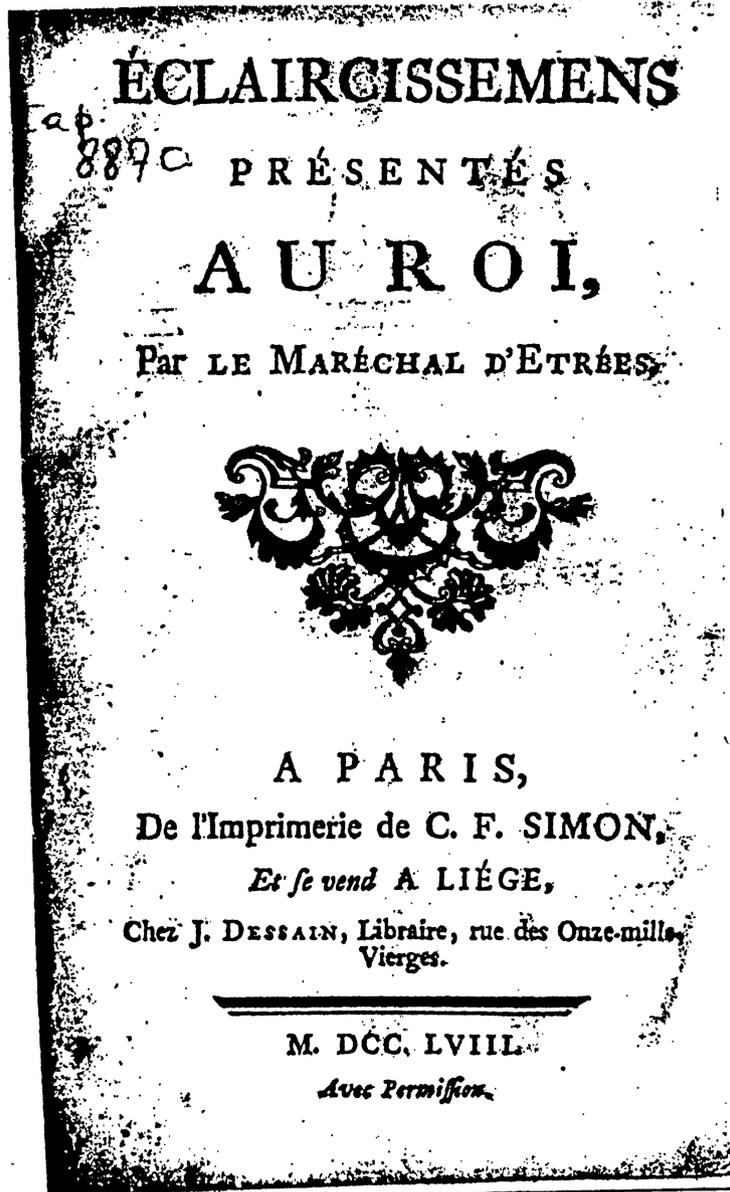
du jour du P. Etienne de La Croix (dans le siècle Etienne Baudet) et les *Questions diverses sur l'incrédulité* de Lefranc de Pompignan, tandis que sa veuve annonce par voie de presse le débit des *Maximes de la philosophie moderne, ou les horreurs philosophiques dévoilées*. Le respect de l'ordre établi et de ses rites s'exprime encore dans la préférence accordée à la reproduction de certains textes, tels que l'*Oraison funèbre de très-grand, très-haut, très-puissant et très-excellent prince, Louis XV le bien-aimé*. Il est vrai que le *Catalogue des livres qui se trouvent chez la Veuve J. Dessain*, en 1776, se teinte ici et là de modernité. Qu'on y trouve le *Candide* dans une édition en deux volumes de 1769 va prendre une saveur particulière.¹³

On comprend dès lors que l'imprimeur Jean-François Bassompierre, qui ouvre à Liège le chemin de l'édition philosophique, ait par plaisanterie emprunté le nom de Dessain — avec mention des "Onze-Mille-Vierges"! — dans des *Éclaircissemens présentés au Roi* de 1758. L'ouvrage sort évidemment des presses de Bassompierre, comme l'illustre le bandeau figurant au début du texte, utilisé dans la production avérée (reprod. 3-4). La vignette du titre appartient aussi à ses casses.¹⁴

Pierre Rousseau fit de même dans les deux éditions dont il a été question plus haut. Leur ornementation n'offre aucun rapport avec le style ordinaire de Dessain. Par contre, le bandeau composé ouvrant les deuxième et troisième parties de l'*Histoire des Grecs* figure dans le *Journal encyclopédique* imprimé au moyen du nouveau matériel Fournier dont Pierre Rousseau annonce avec satisfaction l'acquisition (reprod. 5-6). Une version extrêmement proche, avec

¹³ Bibl. centr. de la ville de Liège, Cap. 10071, p. 19.

¹⁴ Simon de la Vierge, *Actions chrétiennes*, Bassompierre, 1744-1746, Avent, t. I, titre, t. II, p. 351; Carême, t. II, p. 71, t. III, p. xxxiii, t. IV, p. 1, etc.; Harroy, *Traité de géométrie pratique*, Bassompierre, 1745, p. 22; Lallemand, *Réflexions morales*, Bassompierre, 1793, t. VIII, p. 302. On ne discutera pas ici la valeur du critère de comparaison des ornements typographiques. On sait qu'elle a été notamment mise en doute par W. Kirsop, qui parle de l'ornementation comme d'une "des catégories évincées au profit des habitudes de compositeurs", jugées plus fiables. A la suite de R. Sayce et de G. Barber, il souligne qu'"il est périlleux de se fier au papier, aux caractères typographiques et aux ornements en métal ou en bois dans la mesure où ces aspects matériels du livre se rattachent à un marché qui englobe toute l'Europe et qui interdit des conclusions de caractère purement local". Il est sûr que les ouvriers d'autrefois apparaissent très aptes à la copie et à l'imitation des styles de la concurrence. "Les compagnons qui circulaient de ville en ville [...] n'étaient certainement pas dupes des supercheries dont la profession avait la manie. En cas de nécessité on savait faire une édition à la hollandaise". Cf. W. Kirsop, "Les habitudes de compositeurs: une technique d'analyse au service de l'édition critique et de l'histoire des idées", *Trasmisione dei testi a stampa nel periodo moderno*, éd. G. Crapulli, Rome, Ed. dell'Ateneo, 1985, pp. 17-47, voir pp. 21-23, 32-34; ainsi que le classique *Bibliographie matérielle et critique textuelle: vers une collaboration*, Paris, Minard, 1970.



Reprod. 3

Contrefaçon due à Jean-François Bassompierre, avec mention ironique de Jean Dessain.
(Liège, Bibl. centr. de la Ville, Cap. 8870)



ÉCLAIRCISSEMENTS
PRÉSENTÉS

A



E d u d
espace de te
sonne ne l'a
Roi les disti
Des prop
ques-uns des
liers qui éto
lui servent d
qu'au silence
tour.
Il s'autori
apologie. N
devoit-il pa



ÉLOGE.

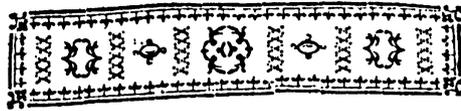


7
E ne puis presque me par-
donner d'oser par cet essai
(premier enfant, ou plutôt
avorton de ma plume) prô-
ner un objet tel que je le
trouve dans GEORGE-LOUIS DE BER-
GHES. J'espère cependant que l'indul-
gence de mes Lecteurs voudra bien
excuser un sujet zélé & fidèle, qui ne
pouvant méconnoître les qualités qui
le frappent, aime de rendre justice au
mérite. Alexandre avoit raison de ne
se laisser peindre que par Apelles;
de même une touche savante devoit
craionner ce Portrait. Les grands Hom-
mes ne doivent être loués que par
d'autres grands Hommes. Plus je réflé-

A 4

Reprod. 4

Bandeau Bassompierre figurant dans le n° précédent et dans l'Éloge de Georges-Louis de Berghes, Liège, J. F. Bassompierre et J. Delorme de La Tour, 1744.
(Liège, Bibl. Univ., 19863A)



L'HISTOIRE
DES
GRECS,
OU
DE CEUX QUI CORRIGENT
LA FORTUNE AU JEU.

.... *Quid non mortalia pectora cogis,
Auri sacra fames?* Æneïd III.



A L O N D R E S ;
Chez N O U R S E ,
Et se trouve à Liège
Chez D E S S A I N .

M. D C C . L V I I I .

E C S .
DE PARTIE.

personnes qui avoient
chargées de faire la ré-
he des Grecs dans Pa-
voient rempli leur com-
an d'un travail assi-
venu à faire la décou-
général de la Grèce de

oit croire de combien
tes de Grecs il se trou-

oit d'abord que l'art de
e au jeu ne forme qu'u-
fripons. Dans le fonds,
is il ne l'est pas moins
lle-ci est susceptible d'u-
isions & subdivisions ,

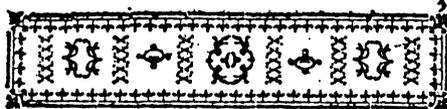
F 2

Reprod. 5

Contrefaçon réalisée par Pierre Rousseau avec son nouveau matériel typographique.

La mention de Dessain n'est sans doute pas non plus dépourvue d'ironie.

(Liège, Bibl. centr. de la Ville, Cap. 5289)



JO
ENCY
Du 1.



TROIS
DE
QUATRE
D
Des différen

JOURNAL
ENCYCLOPÉDIQUE,
Du 1. JANVIER 1759.
TOME I.
PREMIÈRE PARTIE.



d'un nouve
son nouve
tre certains.

RECHERCHES ET CONSIDÉRATIONS
SUR LES FINANCES DE FRANCE.
CINQUIÈME ÉPOQUE.



Ette dernière Epoque, quoi-
que la plus courte de toutes,
puisqu'elle ne comprend que
28 mois, n'est pas la moins
remplie d'événemens intéressans & inf-
tructifs.

Au moment de la mort de Louis XIV,
on vit toute l'étendue des maux qu'a-
voient produit les fautes commises dans

A 2

Reprod. 6

Deux livraisons du *Journal encyclopédique*, t. VII/3 et t. I/1.
Par rapport au bandeau de l'*Histoire des Grecs*, l'agencement des
éléments est plus proche dans le n° du 1^{er} janvier 1759.

disposition différente des fleurons de coin, apparaît dans le numéro du 1^{er} novembre 1758. La version correspondant exactement à celle de l'*Histoire des Grecs* orne le *Journal* du 1^{er} janvier 1759. On ne revient pas ici sur la valeur que montre souvent, à l'épreuve, le critère de concordance des ornements composés au moyen de caractères séparés, en matière d'identification de l'origine.¹⁵ Si la présence de ceux-ci dans différentes éditions, comme l'écrivent A. Brown et U. Kölving, "prouve peu de chose dans la mesure où les principales fonderies vendaient leur production à la plupart des pays du monde civilisé", "l'occurrence persistante des mêmes ornements combinés dans des modèles offrant à la fois une certaine élaboration et un caractère d'étroite similitude peut très bien fournir un indice de provenance".¹⁶ L'*Histoire des Grecs* utilise par ailleurs trois lettrines. Deux d'entre elles figurent dans le *Journal* de la même époque (reprod. 7-8). On se demandera pourquoi le périodique, annonçant l'ouvrage le 15 janvier 1759, se réfère non à l'édition que donne son atelier, vraisemblablement entreprise entre le 15 novembre 1758 et le début de l'année suivante, mais à une impression de "La Haye".¹⁷

Le caractère clandestin du volume liégeois déconcerte à première vue, étant donné que l'*Histoire des Grecs* n'a pas les apparences d'un écrit hétérodoxe, mais se donne comme décrivant les mœurs et techniques des fripons qui ruinent au jeu les "Négocians" et plus encore les "Étrangers", ainsi que l'écrit le compte rendu. Mais la classe des escrocs est large et la "Secte des Grecs se divise en plusieurs branches".

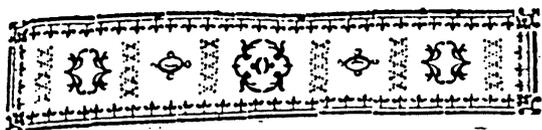
Les uns par un trait de plume volent à l'État des sommes immenses: le Peuple crie, l'État souffre, il est pillé, c'est la règle: pourquoi troubler plusieurs honnêtes gens, qui sous le nom imposant de compagnie de gens d'affaires, ont dressé légitimement un plan de friponnerie?

La finance c'est le vol. Dans le monde du commerce, d'autres trafiquent les poids et mesures. La justice se vend, et "on auroit donc tort de se plaindre du Magistrat qui ne fait en prévariquant que se conformer à l'usage". Faire un bon Grec exige les "qualités requises pour être Commis dans les fermes Royales" — et sans doute réciproquement. Les filous du niveau "supérieur" sont ceux "qui

¹⁵ D. Droixhe, "Composition n'est pas raison? Une contrefaçon liégeoise de la *Théorie de l'impôt* de Mirabeau (1761)", *De Gulden Passer*, 73, 1995, pp. 187-210.

¹⁶ A. Brown et U. Kölving, "Voltaire and Cramer?", *Le Siècle de Voltaire. Hommage à René Pomeau*, éd. C. Mervaud et S. Menant, Oxford, Voltaire Foundation, 1987, p. 155.

¹⁷ *JE*, t. I/1, pp. 112-127. Croira-t-on que Pierre Rousseau mentionne là l'édition prise comme modèle et qu'il ne voulait pas présenter la sienne avant qu'elle soit terminée ou suffisamment avancée?



L' H

G

TRO



L' HISTOIRE

D E S

G R E C S.

P R E M I E R E P A R T I E.



filouterie.
du Royaume
ner & dev
rager la fo
une fois l'
ensuite da
foient part
couvertes
que le Co
çoise se tr
niffon. Le
d'aller à l



NOTRE Langue a des richesses
que les autres langues de l'Europe
n'ont point. Par exemple,
dans tous les Idiomes du Monde
un homme qui vole de l'argent au jeu,
s'appelle un Fripon; en France point du
tout, on le nomme aujourd'hui un Grec.*

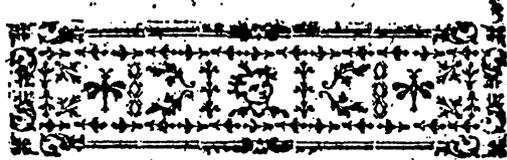
Si l'on prend ce mot dans toute son
étendue, & qu'on l'applique aux diffé-
rentes Professions & aux différens états,

* L'application de ce mot aux joueurs d'a-
vantage est venue de ce que les anciens Grecs
étoient naturellement fins & rusés, cherchant
toujours à faire des duppes.

Le premier qui se servit de ce nom, fut
un Chevalier de M***. Il appella Grecs
tous les Fripons qui étoient alors dans Paris,
& il en prit lui-même le nom.

Reprod. 7

Lettrines de l'Histoire des Grecs figurant dans le Journal encyclopédique :
voir page suivante.



JO
ENCY

15.

DEU.

Recueil d'A
ques, R
III. à P



L
v
premier d
aux bisarrie
de l'imagin
semble, le
se Recueil



JOURNAL
ENCYCLOPÉDIQUE,

15. MAI 1760.

TOME IV.

PREMIERE PARTIE.

*Histoire de la Ville de Toulouse, avec une
Notice des hommes illustres &c.*

SECOND EXTRAIT.



OUS allons parcourir sommairement le reste des principaux traits que nous trouvons dans le corps de cet Ouvrage; après quoi nous passerons à la notice des hommes illustres.

L'Histoire de Toulouse est presque toujours celle de la Religion. Cette Ville fut une des premières du Royaume qui em-

A 2

Reprod. 8

Lettrines du *Journal encyclopédique* (1760, t. IV/1 et t. V/1) figurant dans l'*Histoire des Grecs*.

tiennent à la Cour par une charge” ou à la ville “par une alliance”, qui “frayent avec les premiers Seigneurs” ou font profession de bel esprit. L’équation serait-elle également réversible? Les médecins ont en quelque sorte prêté la main aux escrocs, “en ordonnant les eaux minérales comme un spécifique excellent pour guérir bien des maux”: les stations thermales sont remplies de joueurs professionnels. Tel financier “extrêmement débauché”, gâté par la syphilis, devient une proie facile quand un Grec prétendument atteint du même mal s’arrange pour lui être présenté, avant de le mettre à sec. Dans un contexte qui voit fleurir, au milieu du siècle, les pamphlets contre la “maltôte”, dont la police française pourchasse auteurs et éditeurs — le *Secret des finances divulgué*, l’*Anti-financier*, etc. — l’ouvrage attribué à Ange Goudard donnait assez de coups de griffe envers les gens en place pour mériter l’anonymat.

Il n’est pas nécessaire d’expliquer pourquoi Pierre Rousseau mit également le nom de Dessain au titre de l’édition des *Lectures amusantes*, qui partage d’autres ornements avec le *Journal*. La vignette composée du titre, dans les trois tomes, apparaît aussi dans le périodique du 1^{er} novembre 1758 (reprod. 9–10). Comme elle ne sera plus employée en 1759 que dans la livraison du 1^{er} janvier, on peut penser que l’impression des *Lectures*, et en particulier de *Zadig* et du *Monde comme il va* qui figurent au premier volume, fut commencée dès la fin de 1758 ou au début de 1759. Parmi les autres compositions communes, deux vignettes occupant les tomes II et III figurent une fois dans la même livraison du *Journal*, le 1^{er} février 1759, ce qui pourrait confirmer la chronologie de l’impression.¹⁸ On relève également le partage d’une même lettrine.¹⁹ En tout cas, le *Journal* du 1^{er} avril annonce l’ouvrage avec mention de la double adresse de Prault et de “Dessaint” à Liège, sans mettre guère de borne à la complaisance.²⁰

On desiroit depuis longtems un pareil Recueil, et nous ne doutons pas qu’il n’ait beaucoup de succès; tous les morceaux qui le composent, ont été choisis avec soin; ils sont si agréables, picquans, et écrits avec toute la légèreté et toutes les graces qu’exige ce genre d’ouvrage; la variété en est infinie, et l’on peut dire que c’est une des meilleures bibliothèques de campagne qui ait paru jusqu’à présent.

¹⁸ La composition figurant au t. II des *Lectures*, pp. 120, 221 et 306, t. III, p. 119 apparaît dans différentes livraisons du *Journal* de 1759: 1^{er} février, t. I/3, p. 72; 1^{er} juillet, t. V/1, pp. 96 et 120; 15 juillet, t. V/2, p. 83, etc. La composition des *Lectures*, t. II, p. 266 figure beaucoup moins souvent dans le périodique: 1^{er} février 1759, t. I/3, p. 96.

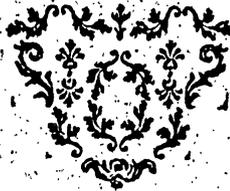
¹⁹ La lettrine “D” en tête du t. III des *Lectures* figure notamment dans le *Journal* du 1^{er} déc. 1759, t. VIII/2.

²⁰ *JE*, t. III/1, pp. 148–149.

LECTURES AMUSANTES,
OU
LES MŒURS
DU SIÈCLE

*Rassemblées dans plusieurs Histoires, ou
Contes en prose, pris de différens Au-
teurs Modernes, & de divers Recueils
ou Journaux.*

TOME I. an



A. P A R I S

Chez PRAULT fils Quay de Conty
au bas du Pont neuf.

Et se trouve

A L I É G E

Chez DESSAINT rue des onze mille
Vierges.

M. DCC, LIX.

Roman Seminar

Reprod. 9

Friedrich-Schiller-Univ. Jena, Roman. Seminar

JOURNAL
ENCYCLOPÉDIQUE

PAR UNE SOCIÉTÉ
DE GENS DE LETTRES,

*Dédié à Son Alt. Ser. & Emin. JEAN-
THEODORE, Duc de Bavière,
Cardinal, Evêque & Prince de Liege,
de Freysing & Ratisbonne, &c. &c.*

Pour le 1. NOVEMBRE 1758.

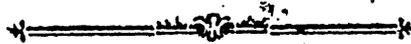
TOME VII.

TROISIÈME PARTIE.



A LIÈGE,

De l'Imprimerie du Bureau du Journal,
Rue St. Thomas.



Avec Privilège exclusif.

Reprod. 10

Pour le reste, l'annonce reproduit quelques passages de la *Préface* du recueil, sous-titrée *Bonne à lire, à ce qu'on croit*. On y mentionne les sources des différents morceaux reproduits (surtout "le Mercure de France et autres Journaux"); on cite parmi les auteurs mis à contribution Chaucer, Fontenelle, Moncrif, Marmontel et bien sûr Voltaire; on oppose la vivacité de l'historiette à l'"uniformité assommante" de certains romans.

Emprunter le nom de l'imprimeur de la "Bible d'Or", associé à la fantomatique adresse de Nourse, sous le signe des non moins légendaires "Onze Mille Vierges", pour publier du Voltaire ou les aigres considérations de Goudard devait amuser Pierre Rousseau. Celui-ci a sans doute raison de se montrer plus discret quand il imprime un écrit royal mettant en cause de la manière la plus violente l'ordre des jésuites. Le 3 septembre 1758, alors qu'il revenait d'une visite nocturne à la marquise de Tavora, Joseph I^{er}, roi de Portugal, fut victime d'un attentat auquel il parvint à échapper. Le *Journal encyclopédique* répercuta la nouvelle avec scepticisme et fautes d'orthographe, sous le titre de "Liège le 15 octobre". "Plusieurs lettres et quelques écrits publics annoncent que le 4 du mois dernier l'on a attenté à la vie du Roi de Portugal: cette affreuse nouvelle nous paroît très aventurée, plut au Ciel qu'elle ne se confirmât pas".²¹ L'embuscade avait été tendue par les parents de la jeune femme, aidés du duc d'Aveiro, grand-maître de sa maison. Il s'agissait de venger un outrage privé mais aussi, jugèrent les contemporains, de neutraliser un souverain en lutte déclarée avec l'ordre des jésuites, sinon avec l'Eglise. On découvrit que ceux-ci avaient organisé avec les conspirateurs des "retraites" au cours desquelles, suppose Voltaire, "ces casuistes décidèrent que ce n'était pas seulement un péché qu'ils appellent *véniel* de tuer le roi".²² Les auteurs de l'attentat furent condamnés à mort en janvier 1759 par le Tribunal dit de l'Inconfiance, dont le réquisitoire, qui accusait violemment les Pères, fut envoyé "dans tous les pays étrangers", pour instruire l'opinion publique.²³

L'Université de Liège possède une édition du texte en question sous l'adresse nue de "Londres". Ce *Jugement du Conseil souverain*— que l'on appelle plus couramment *Jugement du tribunal de l'Inconfiance*— a au titre la même vignette composée que l'une de celles unissant le *Journal encyclopédique* et les *Lectures amusantes* (reprod. 11–12). Le début du texte a une lettrine

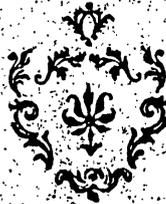
²¹ *JE*, 15 oct. 1758, t. VII/2, p. 167.

²² Voltaire, *Œuvres complètes*, Paris, Garnier, 1878, t. XV, chap. 38, pp. 395 et sqq. Cf. S. J. Miller, *Portugal and Rome c.1748–1830. An Aspect of the Catholic Enlightenment*, Roma, Univ. Gregoriana Ed., 1978, pp. 67 et sqq.

²³ [J.-P. Viou], *Nouvelles intéressantes, au sujet de l'attentat commis le 3 septembre 1758 sur la personne sacrée de Sa Majesté Très-Fidèle, le Roi de Portugal*, s.l., 1759, p. 13.

P R É F A C E.

porter, on ne doit pas moins leur en faire
connoître le ridicule, & les leur présenter
sous différentes faces; il y a de l'adresse à
leur découvrir ainsi leurs erreurs, leurs
passions & les dangers qui les accompa-
gnent; c'est travailler solidement à leur ins-
truction, c'est se rendre, pour ainsi di-
re, absolument maître de leur ame. Voi-
là le véritable objet de ce recueil: puisse
il contribuer à la réforme des MŒURS
DU SIÈCLE!



Reprod. 11

Lectures amusantes, t. I, p. 6. Ornement figurant dans le *Journal encyclopédique*
du 1^{er} avril 1759, t. III/1.

J U G E M E N T
D U
C O N S E I L S O U V E R A I N ,

*Chargé par SA MAJESTE' TRÈS-FI-
DELE d'instruire le Procès au sujet
de l'Attentat commis sur sa Personne
Sacrée, le 3. Septembre 1758, rendu
le 12 Janvier 1759 & exécuté le lende-
main 13 du même mois; contenant
l'Exposé des Faits principaux qui ré-
sultent des Informations, & les noms
des principaux Chefs & Complices de
la Conspiration; la condamnation
d'une partie des Coupables à divers
supplices.*

Traduit du Portugais.

A L O N D R E S

M D C C L I X

Reprod. 12

Liège, Bibl. Univ., Th 7050

repérée dans le *Journal*.²⁴ Que cette impression sorte également des presses de Pierre Rousseau est confirmé par une voie originale. Le *Journal* publia dans son numéro du 1^{er} mars un long *Extrait du Jugement du Conseil souverain* qui résume certains passages et en reproduit d'autres d'après le réquisitoire.²⁵ Ces derniers ont été pris directement aux formes ayant servi à imprimer l'édition "londonienne". On y retrouve des pages entières dans la même composition, avec erreurs, coquilles et particularités typographiques.²⁶ Les reproductions de l'Annexe 1 montrent par exemple que les deux textes partagent la coquille "un ambition" (passages *c* du *Jugement* et de l'*Extrait*), tandis que d'autres fautes de l'édition "londonienne" ont été corrigées.²⁷ On peut aussi s'amuser à observer comment le réemploi de tel bloc de lignes se heurte à une justification trop étroite: "son esprit / hautain" du *Jugement* (passage *c*) devient "son es-/ prithautain", faute de place.

Ainsi se vérifient plusieurs des imputations adressées par Garrigues de Froment au "journaliste *encyclopédique*". Cet ensemble de contrefaçons réalisées avec le nouveau matériel typographique de l'automne 1758 éclaire-t-il le problème posé par l'identification du "*Candide liégeois*" évoqué par le même?

3. Les premières contrefaçons du *Candide*

Le 30 mars 1759 — au moment même où il mettait en circulation le numéro du *Journal* annonçant la sortie des voltairiennes *Lectures amusantes* — Pierre Rousseau écrivait à Marc-Michel Rey, à Amsterdam, qu'il avait sous presse *Candide*, "Roman de Voltaire, dumoins sa touche y est", et que son édition serait prête "dans 5 jours".²⁸ "Cet ouvrage a une vogue Etonnante".

²⁴ *Jug.*, p. 1 et *JE*, 1^{er} janv. 1759, t. I/2.

²⁵ T. II/2, pp. 131-158.

²⁶ Exemples de particularités communes: *Réligieux* (*Jug.*, p. 7, *Journ.*, p. 135), *envénimée*, *mechanceté* (*Jug.*, p. 8, *Journ.*, p. 136), *enquelque lieu, a quelque titre que ce soit, précisesquellespuissent être* (*Jug.*, p. 38, *Journ.*, p. 148), *comdamnés* (*Jug.*, p. 41, *Journ.*, p. 151), etc.

²⁷ Cf. "qu'il réunit" (*Jug.*, p. 4) et "réunît" (*Extr.*, p. 132), "dn Roi" (*Jug.*, p. 7) et "du Roi" (*Extr.*, p. 135), "moderees" (*Jug.*, p. 32) et "modérées", etc.

²⁸ Cf. G. Bengesco, *Notice bibliographique sur les principaux écrits de Voltaire*, Paris, Quantin, 1882; *Candide*, éd. critique, avec une introduction et un commentaire par A. Morize, Société des Textes Français Modernes, Paris, Droz, 1931; I. Wade, "Spacing in the early editions of 'Candide'", *Aquila*, II, 1973, p. 301; G. Barber, "Modèle genevois, mode européenne: Le cas de 'Candide'" et de ses contrefaçons", in *Cinq siècles d'imprimerie genevoise. Actes du Colloque international sur l'histoire de l'imprimerie et du livre à Genève, 27-30 avril 1978*, éd. J.-D. Candaux et B. Lescaze, Genève, Société d'histoire et d'archéologie, 2 vols, 1980-1981, II, pp. 49-67.

Son volume comportera “240 pages petit in 12”, offert “en feuille à 12 sols de France”. Le 7 avril, Rousseau informe Rey que le livre est disponible: “je crois m’en défaire avantageusement parce que j’en envoye aux armées”.

G. Bengesco, A. Morize, I. Wade, G. Barber et le catalogue de la Bibliothèque nationale de France fournissent un classement canonique des premières éditions du *Candide*. On utilisera plus particulièrement la nomenclature de G. Barber dans l’inventaire qui accompagne l’édition du texte, par R. Pomeau, à la Fondation Voltaire.²⁹ G. Barber a souligné que le cas du *Candide* est “exceptionnel”. Si le XVIII^e siècle a produit “d’autres livres à succès, tels *De l’Esprit*, la *Nouvelle Héloïse*, *l’Emile*, *Manon Lescaut*, les *Œuvres du Philosophe de Sans Souci*, les *Liaisons dangereuses*, *La Religieuse* et *Jacques le Fataliste*”, aucun n’a connu, durant l’année de sa parution, autant d’impressions différentes. On en compte dix-sept portant la date de 1759, en tête desquelles figurent celles comptant 299 pages. La première de cette série sort des presses genevoises de Cramer, imprimeur attiré de Voltaire. Elle paraît le 15 janvier. Deux autres éditions semblent londoniennes et une quatrième serait parisienne, peut-être due à Prault. Vient ensuite un groupe, qui nous intéresse davantage, de six éditions in-12 comportant 237 pages de texte augmentées de trois pages de *Table* non chiffrées.

Ses imprimeurs [explique Barber] ont augmenté le nombre de lignes par pages de 20 à 24, tout en réduisant la taille du caractère, et réussissent ainsi une réduction du nombre de cahiers de douze à dix. Ceci permet d’économiser sur le papier et fait gagner du temps à l’impression.

(p. 61)

Une autre différence, d’implication économique, caractérise ces éditions de 237 pages. Celles de 299 pages offrent une ornementation assez étoffée, qui se prête à la comparaison. Les contrefaçons anglaises, en particulier, comportent des reproductions très fidèles des vignettes gravées de Cramer. On peut avec Barber trouver “surprenant” ce souci d’imitation, une telle copie nécessitant du temps et de l’argent, “alors que l’emploi d’éléments typographiques était plus facile, plus universel et plus anonyme”.

Autrement dit, le réimprimeur (anglais) a tenu, sans doute à ses propres dépens, à donner, non seulement à sa page de titre mais aussi à son livre en général, une allure typographique qui rappellerait d’assez près celle de l’édition qu’il copiait. Ces fleurons, les a-t-il fait faire exprès

²⁹ Voltaire, *Œuvres complètes*, éd. Th. Besterman, t. 48, *Candide*, éd. R. Pomeau, Oxford, Voltaire Foundation, 1980.

pour cette réimpression ou les possédait-il déjà? Nous ne le savons pas mais, ne les ayant pas encore trouvés dans des livres imprimés antérieurement en Angleterre, nous pensons qu'ils ont été copiés exprès pour la réimpression de *Candide*. (p. 57)

Les impressions de 237 pages n'ont pas ces vignettes et offrent même, ajoute Barber, "peu d'ornements typographiques", c'est-à-dire de décoration produite par des caractères isolés, assemblés en compositions. Ceci induit une différence non négligeable. La contrefaçon londonienne veut réellement tromper le distributeur ou l'acheteur sur l'origine du livre en faisant croire qu'on tient en main l'originale clandestine. Les impressions de 237 pages ne se mettent pas en frais pour signifier l'authenticité. D'une apparence fruste qui suggère le moindre coût et donc le moindre prix, elles se donnent plutôt comme "substitutives", pour ainsi dire au service d'une visée pratique de diffusion du texte.³⁰ L'édition Cramer et ses imitations ont des qualités esthétiques de "distinction", de "recherche" et de "goût". Celles de 237d sont d'un autre ordre, plus prosaïque.

Depuis A. Morize, suivi par H. Frémont dans le catalogue de la BNF, on attribue l'initiative d'une des six éditions de 237 pages à Michel Lambert, "imprimeur parisien de Voltaire", la réalisation effective ayant peut-être été confiée aux presses de Ballard. Cette contrefaçon figure en tête de liste dans les diverses classifications et porte chez Barber l'indice 237P.³¹ On n'a pas de raison de mettre en doute l'attribution. On distingue ensuite un groupe de trois impressions "remarquablement proche[s] par le texte et par l'apparence". Désignées par les numéros 237, 237a et 237b,³² elles partagent notamment un même stock d'ornements typographiques. A. Morize croyait l'ensemble parisien. Celui-ci ne montre guère, en tout cas, les caractères d'une fabrication liégeoise. Par ailleurs, on imagine mal Pierre Rousseau ne faisant aucun état de ces trois éditions dans sa correspondance avec Rey.

Restent, pour cette catégorie d'éditions, deux contrefaçons désignées par 237c et 237d. C'est vers celles-ci qu'on avait orienté autrefois la recherche du volume liégeois mentionné par Pierre Rousseau.³³ La première, qui porte au

³⁰ On ajoute cette distinction à celle que développe G. Barber entre "réimpression non-autorisée" et "édition clandestine, celle-ci étant soit le résultat de la censure française, ou bien même l'édition originale avec une adresse fausse, soit une réimpression illégale dans le pays de l'originale". La "réimpression non-autorisée étrangère" porte une fausse adresse pour "se faire passer pour l'édition originale" et persuader l'acheteur "qu'il possède le vrai texte de l'auteur".

³¹ Correspondant à Bengesco 1437, Morize 59^e, Wade 4.

³² Bengesco 1438-1440 et Morize 59^{f-g-h}.

³³ D. Droixhe, "Voltaire et l'édition liégeoise jusqu'en 1765", in *Livres et Lumières au pays de Liège*, pp. 156-158.

titre un ornement avec trois fleurs (œillets?), était supposée parisienne par Morize, tandis que pour Barber, “le petit format et la rareté des exemplaires alliés à une mise en page identique avec les précédentes éditions en 237 pages suggèrent une réimpression provinciale faite sur un texte parisien”. La seconde édition est encore plus rare puisque absente des relevés de Bengesco, Morize et Wade. Barber ne mentionne du type 237d que l'exemplaire ayant appartenu à Robert Shackleton, conservé à Oxford. L'impression “pourrait également être parisienne”.

Ces deux dernières éditions présentent plusieurs différences générales de style typographique. Celles-ci apportent-elles des éléments d'identification? Comme la majorité des éditions in-12 de 237 pages, le modèle 237c fait alterner les signatures de huit et de quatre, en chiffres romains, tandis que le type 237d a des cahiers d'un seul tenant, de sorte que ses signatures, en chiffres arabes, s'étendent sur un demi-cahier de 1 à 6. Si Pierre Rousseau a fait réaliser le *Candide* par des ouvriers liégeois, une meilleure connaissance des pratiques locales dominantes permettrait éventuellement d'interpréter ces indications. Mais dans l'état actuel de nos connaissances, on ne peut guère que remarquer les faits suivants. Les in-12 imprimés à l'époque par Jean-François Bassompierre, modèle du pirate liégeois, ou par ses confrères Bourguignon et Desoer adoptent en général le régime 8+4, avec chiffres arabes au demi-cahier. Curieusement, Jean Dessain est l'un des seuls à utiliser le régime du cahier “unitaire”, de type A¹⁻⁶, etc.³⁴ La nature de la numérotation dans les signatures est peut-être plus significative. Les Liégeois semblent préférer le chiffre arabe, tandis que l'édition parisienne privilégierait le chiffre romain (sauf quand la contrefaçon reproduit mécaniquement un modèle différent).³⁵

4. Du matériel au textuel: orthographe et wallonisme

Aucun des types 237c et 237d n'offre de composition identique à celles décorant les trois contrefaçons qu'on vient d'examiner. On ne tirera argument ni du fait que la vignette de titre de 237d combine certains éléments utilisés dans

³⁴ Que l'on trouve aussi chez Kints (Carront, *Guide des voyageurs*, 1759) et occasionnellement chez Bassompierre (de La Porte, *Tableau de l'empire ottoman*, 1757). On pourrait même envisager que certaines éditions “Bassompierre” dérogeant au modèle 8+4 ne lui sont pas dues ou qu'il s'agit de co-éditions (par exemple le *Jardinier solitaire* de Frère François: de Theux, col. 589).

³⁵ En un sens, on pourrait presque dire que la singularité “provinciale” de 237d est mise en évidence par Barber quand il incline “à penser que tout le groupe d'éditions de 237 pages est parisien car, dans toutes [sauf 237d], la réclame est mise seulement à la fin du cahier et les signatures sont en chiffres romains”.

les ornements des *Lectures amusantes*, et notamment dans le plus fréquent d'entre eux (reprod. 13); ni de la récurrence, dans plusieurs ouvrages considérés, d'un fleuron isolé figurant dans le *Candide*.³⁶ Peut-être un examen approfondi de l'ornementation du *Journal encyclopédique* ou des polices employées en apprendrait-il davantage.

Par ailleurs, on ne dispose pas ici de la ressource qu'offrait le résumé du *Jugement du tribunal de l'Inconfiance* paru dans le *Journal*. Le numéro de mars 1759 annonce en vingt pages le *Candide*, mais on ne voit pas que la composition du périodique emprunte quelque chose à celle d'un des types 237c et 237d. Non moins décevant: certaines fautes ou leçons caractéristiques de ces contrefaçons ne se retrouvent pas dans le *Journal*. Ainsi, 237c a la graphie "Thunder-ten-tronckh", 237d "Thunder-ten-trockh" et le périodique "Thunder-Ten-Trunckh". Néanmoins, l'édition 237d partage quelques traits curieux avec l'annonce. L'un d'eux réside dans un emploi plus fréquent de la majuscule, qui s'applique notamment aux mots *vaisseau*, *mer*, *matelot* et *ville* dans le récit du naufrage et de l'arrivée à Lisbonne, ainsi qu'à la série de termes définissant Cacambo: "enfant de cœur, Sacristain, Matelot, Moine Facteur, Soldat, Laquais".³⁷

Tournons-nous vers les papiers. Considérant autrefois les éditions 237c et 237d, on se demandait s'il fallait plutôt chercher le *Candide* liégeois du côté de "l'ours dressé du filigrane de 237c, ou vers la marque HD de son concurrent". Il n'existe pas de répertoire des filigranes figurant dans les éditions de la principauté. On ne fait pas remonter au delà de 1778 l'apparition à Liège de fabriques de papier, "innovation industrielle à sensation".³⁸ De la fabrique que Henri Renoz exploite au lieu-dit *les Polets*, le secrétaire du résident de France, Michel-Nicolas Jolivet, dit en 1783 qu'elle est alors "la seule à la porte de Liège".³⁹ Un document notarial de la même époque montre le libraire Jean-

³⁶ Pour l'ornementation des *Lectures* qui utilise des fleurons de la page de titre du *Candide*, voir par exemple la composition du t. II, p. 306. Le fleuron de la p. 9 du *Candide* apparaît avec une fréquence qu'on pourrait juger indicative dans le *Journal encyclopédique* et figure aussi dans les *Lectures* (t. III, p. 343).

³⁷ Le journal montre aussi une faute mineure dans l'évocation de Candide à l'issue de l'auto-dafé ("absous, beni" dans 237d contre "absous et béni" dans les autres éditions de 237 pages).

³⁸ Gobert, *Liège à travers les âges*, t. X, pp. 113–117. Cf. R. et Th. Gaudriault, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, CNRS & J. Telford, 1995.

³⁹ Jolivet en attribue la création au libraire-imprimeur Jean-Jacques Tutot, "garçon plein d'industrie connaissant la mécanique". Il est également fait état d'une fabrique en fonction "dès 1778" (sa production est attestée par l'administration française, au début du XIX^e siècle). Mais on peut croire que le diligent secrétaire d'ambassade aurait souligné l'activité d'un autre établissement de quelque importance, s'il eût existé. Pour le reste, Gobert, décrivant l'essor de l'industrie locale,

CANDIDE,

OU

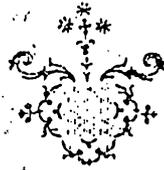
L'OPTIMISME,

TRADUIT DE L'ALLEMAND

DE

MR. LE DOCTEUR RALPH.

PAR M. DE V...



A GENEVE

M. DCC. LIX.

Reprod. 13

Type Barber 237d (Liège, coll. D. Higny; Oxford, coll. R. Shackelton)

François Bassompierre fils en conflit avec “Mr Deblayé, directeur des postes à Remiremont”, qui a manqué de lui fournir “les papiers nécessaires” pour “l’impression d’un ouvrage considérable”.⁴⁰

Si l’on ne dispose pas d’étude sur ce type d’approvisionnement, Ph. Vanden Broeck a néanmoins décrit les filigranes repérables dans deux cents éditions du XVIII^e siècle inconnues à la *Bibliographie liégeoise de X. de Theux*.⁴¹ La marque “H D” apparaît dans près d’une quinzaine d’entre elles. On est frappé par la diversité des imprimeurs qui utilisent ce papier: principalement les Bassompierre, père et fils, et François-Joseph Desoer mais aussi Denis de Boubers, son successeur Alexandre Lemarié, ainsi que des libraires de moindre format ou carrément de troisième zone, tels que la “Veuve de Loncin, rue du Pont, à la Botte d’or” ou Lambert-Joseph Demany. Ce dernier y recourt, presque naturellement, dirait-on, au moment où il s’aventure du côté de l’édition et met sur le métier une de ses premières productions.⁴² Habitude locale? Filière dominante?⁴³ Le rapprochement avec la marque figurant dans le type 237d du *Candide* confirme les enseignements qui précèdent.

Il existe un autre trait susceptible d’unir l’édition 237d — la plus rare de celles enregistrées par G. Barber — et le compte rendu du *Journal*. Ce trait la sépare de toutes les autres éditions en 237 pages et concerne ce que le grammairien Féraud appelle en 1761 “l’e moyen”, c’est-à-dire le *e* tonique interne des actuels mots *père, première, privilège, lèvres*, etc. Les manuels de phonétique historique enseignent que cette voyelle se prononçait *é* à la Renaissance et qu’elle s’est ouverte devant consonne à partir du XVII^e siècle, son timbre hésitant encore entre *e* fermé et *e* ouvert au siècle suivant. L’ancienne prononciation laissa longtemps un souvenir dans l’orthographe puisque “de nombreuses finales en *-éme, -éne, -épe, -éque, -évre*, et surtout *-ége* sont restées notées par *é* jusqu’au

ne cite aucune papeterie à côté des manufactures de tapis, d’indienne et de “siamoise”, de faïence, de tuiles, d’acier, d’étuves (poêles), etc. qui voient le jour dans la seconde moitié du siècle (t. II, pp. 464-465).

⁴⁰ Arch. de l’Etat à Liège, notaire L. Boulanger, 29 mai 1782.

⁴¹ Inventaire au Centre de Philologie et d’Histoire littéraire wallonnes de l’Université Libre de Bruxelles.

⁴² Voir son édition de l’*Abrégé de toutes les sciences* de Formey. Cf. Th. Gobert, “L’imprimerie à Liège sous l’ancien régime”, *Bulletin de l’Institut archéologique liégeois*, 47, 1922, p. 78.

⁴³ Pierre Rousseau emploie dans sa contrefaçon de l’*Histoire des Grecs* comme dans le *Journal encyclopédique* (1759, t. III/1, pp. 87-88, 95-96, 111-112, 117-120, 135-136, etc.) un papier “P B filigrané au lion, inscrit dans un écu surmonté d’une couronne” (Vanden Broeck). Une édition Bassompierre des *Conseils de l’amitié* de Soubeyran de Scopon a aussi un papier “P B”, avec “double X surmonté d’une couronne” (Bibl. de l’Univ. de Liège, 23098A).

XIX^e siècle”.⁴⁴ Néanmoins, dès 1740, le dictionnaire de l'Académie, quand il dispose du matériel typographique adéquat, tend à écrire cet *e* moyen avec accent grave, et le changement se confirme dans l'édition de 1762.

On a considéré la manière dont les différentes contrefaçons traitent la voyelle en question dans quatre cas: dans la série *père-mère-frère*, dans le mot *première*, dans d'autres termes comportant une finale actuelle en *-(i)ère*, *-èvre*, *-ègre*, etc., et enfin dans les passés définis se terminant par *-èrent*.

Le tableau ci-dessous se lit (de haut en bas) de la manière suivante. L'édition 237d représente très largement par un *e* non accentué l'*e* moyen qui, dans la plupart des autres éditions, s'écrit *è* conformément à la tendance dominante ou montante. Celle-ci s'affirme aux pages 69–70 et 94, dans 237d, mais la graphie *frère* subsiste. En dialecte wallon de Liège, les termes *péres* et *méres* ont gardé jusqu'à nos jours l'*e* fermé; “frère” se dit *fré*.

TRAITEMENT DE L'E MOYEN DANS PÈRE, MÈRE, FRÈRE					
237d	237	237a	237b	237P[aris Lambert]	237c
52, 58, 62, 65, 67, 73, 75, 93, etc. pere, mere, frere	père, mère, frère			pere, mere, frere, etc.	père, mère, frère, etc.
95, 96 pere, mere	père				
69, 70 mère	mère			mere	mère
94 père, frère	père, frère				
20, 95 frère	frère				

On pourrait montrer que l'orthographe de *première* obéit moins unanimement à la tendance générale d'ouverture et que la graphie avec *-ère* se maintient ici et là dans les impressions supposées parisiennes. C'est néanmoins dans l'édition 237d qu'elle est la plus constante.

Un autre tableau manifeste plus nettement encore le même contraste orthographique. En allant de haut en bas, on voit d'abord que quelques termes gardent un *e* fermé dans toutes les éditions de 1759. Il s'agit, significativement, de ceux où la voyelle n'est pas suivie de *r* (à l'exception de *prière*). La graphie avec *é* affecte encore occasionnellement quelques mots dans les éditions parisiennes (*prisonnière*, *cuisinière*, *paupières*) et caractérise plus particulièrement

⁴⁴ N. Catach, dir., *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, Paris, Larousse, 1995, pp. 1104–1105 et 1128–1129.

l'édition 237c où G. Barber verrait volontiers une réimpression "provinciale", qui pourrait ainsi manifester une tendance conservatrice. Pour le reste, 237d montre très systématiquement une finale en *-ère* là où les autres éditions ont une graphie traduisant l'e moyen (*derniere*) ou la graphie moderne.

FINALES EN -(I)ÈRE, -ÈVRE, -ÈGRE, ETC.					
237d	237	237a	237b	237P[aris Lambert]	237c
27 siècles					
92 lévres					
94 Négres					
30 prières					
47 prisonnière			prisonnière	prisonniere	
52 cuisinière	cuisinière			cuisinière	cuisinière
62 cuisinère		cuisinière	cuisinière	cuisiniere	cuisinière
64 paupières		paupières	paupières	paupieres	paupières
96 paupière	paupière				
70 prières	prières				
52 dernière 56 derniere	dernière			derniere	dernière
52, 59, 62, 64 derrière	derrière			derriere	derrière
79, 87 derrière	derrière				
45 manière	manière			maniere	manière
20 manière	manière				
100 frontières	frontières			frontieres	frontières
80 misère 79 misere	misère				
50 commère	commère				
65 galère	galère				
95 entière	entière				
78 jardinière	jardinière				
82 altièrè	altièrè				

Enfin, l'examen des finales de la troisième personne du pluriel du passé défini fait apparaître que les graphies avec *è* ont davantage gagné de terrain

dans l'édition 237d, par rapport aux cas considérés plus haut et même par rapport à l'orthographe parisienne, mais que l'impression garde des finales en *-érent* totalement absentes ailleurs.

On suggère que cet usage constant de la graphie *é*, susceptible de traduire une prononciation provinciale française conservatrice, a été encouragé par le colinguisme franco-wallon (pour reprendre la terminologie de R. Balibar)⁴⁵ et qu'il reflète donc plus particulièrement un trait dialectal intégré par un compositeur originaire du pays. Dans les cas de *pére, mère, frère, misère, commère, galère*, la graphie restitue exactement le timbre du terme wallon correspondant. Concernant les mots qui comportent la graphie *-ière*, le dialecte liégeois, qui offre ici une finale en *-îre*, a pu jouer un rôle dans la mesure où divers mots wallons changent en *î* le français *ié*: *pîd / pied, prumî / premier*, etc. La tendance à fermer une voyelle de plus en plus ouverte en français central a pu s'étendre à la morphologie verbale de 237d, alors que tout le monde, si on en juge par les autres éditions, prononçait *égorgèrent, réparèrent*, etc., à Paris comme en province. Faire intervenir chez les imprimeurs liégeois une pratique "contrastive" de la langue de Voltaire, sur base de la constitution phonique du mot wallon, ne met en jeu qu'une conscience linguistique assez ordinaire. On retrouve dans l'annonce de *Candide* par le *Journal*, comme dans le *Zadig* des *Lectures amusantes*, cet usage fréquent du *é*: *première, privilège, espèce, siècles, voguérent*, ou encore *poussiére, manière, annoncèrent*, etc.⁴⁶

5. La place de 237d parmi les premières contrefaçons

La recherche sinieuse menée ici a conduit par divers chemins vers l'édition 237d. N'est pas moins détourné celui qui a ramené à Liège, dans les collections du libraire Daniel Higny, un second exemplaire localisé de cette impression.⁴⁷ Acquis en Angleterre, le volume porte au verso du titre une in-

⁴⁵ *L'Institution du français*, Paris, PUF, 1985.

⁴⁶ *JE*, pp. 106, 115, et aussi: "léve" (p. 110), "altiére" (p. 112), "possédent" (p. 114), "arrivèrent" (p. 118); *Zadig*, pp. 187, 193, 215, et aussi "pleurèrent", "dinèrent" (p. 187), "doutèrent" (p. 191), "condamnèrent" (p. 192).

⁴⁷ Je remercie vivement D. Higny de l'avoir mis à ma disposition. L'exemplaire se présente dans une reliure moderne en maroquin brun, avec dos à cinq nerfs ornés, signée "Roger de Coverly & sons". Difficile d'appliquer ici les recommandations de W. Kirsop concernant les enseignements à tirer du débit et de la localisation des anciennes éditions: "on a de bonnes raisons — même quand il est question de livres antérieurs à 1800 — d'essayer de remonter à l'origine d'une édition authentique ou contrefaite en examinant la façon dont elle a été mise en vente, diffusée, lue et collectionnée". "L'histoire de la librairie, de la bibliophilie et des bibliothèques est étroitement liée aux techniques mises en œuvre par Sayce et par ses disciples" (Kirsop,

scription où se lit difficilement la signature “Jo^s. J. Darling 1825” ; il porte par ailleurs l'ex-libris de Humphry et Mary Ward, avec la date de “1891” (?). Mary Ward, nièce de l'écrivain Matthew Arnold, professeur de poésie à Oxford, vécut de 1851 à 1920. *Last but not least*, on distingue au bas de la page de titre, d'une écriture qui paraît plutôt moderne, le nom de “Desoer”, évocateur d'une lignée d'imprimeurs liégeois remontant au milieu du XVIII^e siècle. Cette édition a paru en tous points identique à l'exemplaire de la collection Shackleton.

Considérons à nouveau ce type 237d en prenant brièvement en compte les éléments définis par R. Laufer comme participant à la *scripturation typographique* de l'imprimé.⁴⁸ La page de titre obéit au modèle général qui régit les éditions de 1759, ce qui confirmerait l'hypothèse selon laquelle ces impressions remontent toutes à une source unique, en l'occurrence l'édition Cramer, dont les avatars, dus à des cartons, expliqueraient certaines divergences dans les reproductions ultérieures.

Presque la totalité des éditions de 299 et de 237 pages, [écrit G. Barber] reprennent la page de titre genevoise avec ses six lignes, mettant l'emphase, par taille de caractère décroissante, sur *Candide*, *Optimisme* et *Ralph*. Le fleuron varie mais il y a toujours une décoration, puis une double règle, épaisse et maigre, suivie de la date en chiffres romains. Seule variation typographique, tout le groupe de 237 pages met “*L'Optimisme*” en caractères italiques. A part cela on ne trouve comme différence qu'une page de titre imprimée en rouge, deux qui ajoutent “Par M. de V.”, et deux autres qui mettent soit “A Genève”, soit “A Londres”. (p. 56)

Le type 237d conjugue deux différences caractéristiques. D'abord, il comporte au titre l'indication “Par M. de V...”. La lettre de Rousseau à Rey du 30 mars annonçait: “J'ay actuellement sous presse *Candide*, Roman de Voltaire, d'ailleurs sa touche y est”. Le résumé paru dans le *Journal encyclopédique* précisait de son côté, en note: “Ce Roman, dont nous ne croyons nullement que l'original Allemand existe, est attribué à M. de V...”. Comment ne pas penser que la conviction de Pierre Rousseau, même banale, s'est traduite dans son impression? D'autre part, 237d comporte la mention “A Genève”, devenant la seule des éditions de 1759 qui offre une adresse fictive. Une éventuelle référence

“Les habitudes de compositeurs”, p. 34).

⁴⁸ R. Laufer, “L'énonciation typographique au 18^e siècle”, in *Trasmissione dei testi a stampa nel periodo moderno*, pp. 113-123. Rappelons que Laufer englobe dans la *scripturation* tout ce qui relève de l'organisation visuelle du texte à transmettre: “ponctuation, signes divers, usage d'alphabets distincts, contraste des corps de caractère, mise en page, disposition générale du livre”.

implicite à l'édition Cramer constituerait un argument supplémentaire en faveur de la source unique.

Après avoir souligné la ressemblance générale des pages de titre, Barber poursuit:

Il en est de même pour la première page des éditions de 299 et de 237 pages sur laquelle le bandeau gravé est suivi du titre et sous-titre, puis d'une double règle, du titre et enfin du sommaire du premier chapitre. Mais, de nouveau, le groupe de 237 pages montre cette même préférence pour un contraste typographique; elle est exercée ici en italicisant le nom de *Candide* en tête. (pp. 56-57)

On a vu qu'en matière d'ornementation, les éditions de 237 pages étaient plus pauvres que dans l'autre groupe. Pour ce qui est de l'impression du texte lui-même, Barber porte l'attention vers la "typographie du dialogue", qui peut offrir un critère significatif. On constate que 237d ne montre pas ici de caractère particulier. Il n'emploie ni guillemets ni tirets pour marquer le discours rapporté:

Ce style demande donc une grande répétition de "dit-il" et un emploi considérable de points d'exclamation, tant et si bien qu'en un cas, l'un des imprimeurs londoniens se trouva manquer d'espèce et dut suppléer des points-virgules à l'envers. (p. 60)

Peut-on mettre ceci en rapport avec le fait que 237d se serve volontiers de points d'exclamation italiques là où 237c use d'un caractère romain? La pratique, en tout cas, se retrouve occasionnellement dans le résumé du *Journal encyclopédique*.⁴⁹ Dans le même sens, on observera que les deux imprimés partagent l'habitude ancienne consistant à écrire *a-t'il* ou *a t'il* le groupe *a-t-il* (et formules analogues).⁵⁰

On a longuement traité, plus haut, du plan de l'orthographe. Celle de 237d présente quelques traits de conservatisme que l'on qualifierait volontiers de provincial. On continue d'écrire *devenüe*, *rompüe*, *rües*, ainsi que *sçavoir*, *sçavante*, etc.⁵¹ Les consonnes doubles sont maintenues dans *appartenir*, *apporter*

⁴⁹ "O Ciel! à quel excès se porte le zèle de la Religion dans les Dames!" (*Candide*, p. 20); "faut-il ... port!" (p. 40); "... Pangloss!" (p. 50); "Hélas!" (p. 61), etc.; "Quel moment! quelle surprise!" (*JE*, p. 110); "... de le prolonger!" (p. 111).

⁵⁰ Voir: "a-t'elle pû" (*Candide*, p. 25); "s'écria t'il" (p. 73); "a t'il" (p. 156); "arrête t'on" (p. 168); "repliqua-t'on" (p. 171); "m'appelle t'on" (p. 204); "y a t'il" (p. 207); "ajouta-t'il" (*JE*, p. 113); "eh! quoi s'écria-t'il" (p. 119); "pourquoi l'Auteur n'a t'il pas l'art d'intéresser?" (p. 103, dans le compte rendu d'un autre ouvrage).

⁵¹ D'une part: "devenüe" (p. 23); "rompüe" (p. 31); "rües" (p. 32); "avoüe" (pp. 135, 149,

et *appercevoir*,⁵² alors que s'exprime souvent dans les autres éditions de 237 pages la tendance moderniste à la simplification, celles-ci adoptant des graphies qui ne parviendront pas à s'imposer (*apartenait*, *aporte*, etc.). Peut-être n'est-ce pas seulement un contraste entre la province (conservatrice) et la capitale qui s'exprime ici, mais une différenciation interne au métier parisien, où le contrefacteur affirme dans l'orthographe comme dans sa pratique commerciale un "libéralisme" peu respectueux des anciens codes.

Pas plus que l'annonce du *Candide* dans le *Journal encyclopédique* ne fournissait de "clef typographique" permettant, à la manière du *Jugement du tribunal de l'Inconfiance*, de diriger l'attention vers telle ou telle contrefaçon, ce compte rendu n'apporte d'indication directe concernant l'édition qui aurait ici servi de modèle. Celle-ci est simplement définie comme in-12, "sans nom de Ville ni d'Imprimeur". L'annonce fait suivre la référence d'une date qui doit être celle de la réception du livre: "Le 20 février 1759". A ce moment, le *Candide* de Cramer a été envoyé, au nombre de mille exemplaires, au libraire parisien Robin et en plus petite quantité à Marc-Michel Rey. Est-il déjà imprimé à Paris? C'est vers le 22 février, nous dit-on, que la police de la capitale se met en chasse et saisit une réimpression tirée à cinq cents exemplaires, tandis que les autorités genevoises perquisitionnent en vain et qu'on fait état d'une édition lyonnaise. Rousseau, en tout état de cause, est à la pointe du mouvement. Le premiers mars, relate encore Barber, la *Correspondance littéraire* évoque le *Candide* et le *Journal encyclopédique* en rend compte quinze jours plus tard. Il y a urgence à reproduire l'ouvrage, pour demeurer commercialement dans la course. La hâte que semble manifester la lettre du 30 mars annonçant la parution dans cinq jours explique-t-elle les fautes truffant la contrefaçon liégeoise?

Epinglons quelque coquilles particulièrement grossières, tant elles choquent le sens. *Candide* demande à la vieille qui l'a recueilli après l'auto-da-fé: "Qui êtes-vous? [. . .] qui vous a inspiré tant de bonté?". On lit ici, à la place: "tant de honte". Le "pauvre savant" Martin, "qui avait travaillé dix ans pour les libraires d'Amsterdam", convainc *Candide* "qu'il n'y avait point de *mériter*

216), "avoüerez" (p. 137), "avoüa" (p. 138) contre "avoue" (pp. 84, 107), "avouer" (p. 146). D'autre part: "sçavante"; "sçavoir" (p. 8); "sçache" (p. 39); "sçachant" (p. 46); "sçu" (p. 66); "sçai" (p. 88), etc. Les graphies avec *sç* figurent encore dans le *Furetière* (1690) et dans les premières éditions du *Dictionnaire de l'Académie française*, mais celui-ci adopte l'orthographe moderne en 1740 (Catach, *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, p. 947).

⁵² Respectivement: 24, 49, 60; 41; 48. Les latinisations de la Renaissance avaient rétabli ces consonnes à la limite du préfixe et du radical. Un effort de simplification par retour à l'étymologie véritable produisit des fruits limités chez l'abbé d'Olivet (1740), qui établit notamment la graphie moderne d'*apercevoir* mais ne put réformer *apparaître*, *approcher*, etc. (Catach, op. cit., pp. 67 et 1154).

au monde dont on dût être plus dégoûté”. Il faut bien sûr lire *métier*. Le jeune théatin de la place Saint-Marc chez qui a échoué Paquette montre une “démarche *frère*”, pour “*fière*”. Plusieurs noms propres sont estropiés: *Atocha* en *Atochia*, la princesse de *Palestrine* en *Palestine*, *Cunégonde* en *Gunégonde*. Le compositeur ne manque pas de trébucher sur la moindre citation en langue étrangère, signalée par l’italique. L’eunuque de Naples déplore devant la vieille la cruauté de sa condition: “che sciagura d’*assere senza c...!*”.⁵³ Manifestement, on travaille au plus pressé.⁵⁴

Que nous apprennent ces variantes et fautes sur le modèle suivi par 237d? Le tableau en annexe écarte d’abord l’éventualité d’une copie du type 237c, considéré par Barber comme une possible “réimpression provinciale faite sur un texte parisien”. L’édition supposée liégeoise n’aurait pu rétablir la leçon *Badajox*, correcte, à partir du *Bacajox* de 237c. On écartera ensuite l’édition Lambert, qui offre des graphies plutôt correctes là où le groupe des impressions parisiennes se rattachant au type 237 et l’édition supposée liégeoise partagent les mêmes erreurs ou leçons divergentes: *Aléxandrie* pour *Alexandrie* dans l’édition Lambert, *yacintes* pour *hyacintes*, etc. Le rapport avec ce groupe “237” se précise à partir du moment où le type liégeois préfère l’orthographe *panchans* de 237, contre *penchants* ou *penchans* des dérivés 237a et 237b. Une autre leçon particulièrement caractéristique, et suggestive de la filiation générale des éditions, concerne le passage où Cunégonde retrouve Candide à Lisbonne et lui dit: “Il faut auparavant que vous m’appreniez tout ce qui vous est arrivé depuis le baiser innocent que vous me *donnâtes* et les coups de pieds que vous *reçûtes*” (chap. VII). L’édition Lambert, la plus correcte de toutes celles en 237 pages, sert d’archétype et respecte l’orthographe des subjonctifs imparfaits. Le type 237c l’imite à cet égard, comme pour d’autres leçons, et peut donc se rattacher directement au modèle de base, qu’il corrige éventuellement (en rétablissant “qu’il n’y en avait point” à la place de “qui n’y en avait point”). Les types 237a et 237b altèrent de la même manière le couple des subjonctifs: “vous me *donnâtes* / vous *reçûtes*”. Seul 237 offre, au sein de son groupe, les caractères de 237d. Le lien entre les deux éditions devient tout à fait clair avec la graphie

⁵³ On dirait que certaines fautes sont dues au même compositeur. *Paraissait* est imprimé deux fois *parassait*. A l’inverse, si l’on veut, *ne se lassait pas* devient *ne se laissait pas*. Les séquences avec la lettre *i* semblent plus que d’autres sujettes à coquille: voir encore *vieillard*, deux fois écrit *viellard*.

⁵⁴ Telle leçon fautive est néanmoins compréhensible, quand le sens ne s’impose pas avec évidence. Dans la mesure de la vieille, Candide trouve “un petit lit assez propre” et “auprès de là un habit assez propre”: toutes les autres éditions de 237 pages ont “auprès de *lui*”, ce que les éditions modernes corrigeront en “auprès du *lit*” (Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, éd. R. Groos, 1967, p. 163).

de *Syracuse* qu'elles sont les seules à écrire *Siracuse*, dans l'ensemble des éditions de 237 pages.

On supposera que le type liégeois copie le type parisien. Un coup d'œil à celui-ci le confirme: si 237d évoque erronément "un bon anabaptiste, *nommes* Jacques", c'est parce que, dans 237, l'accent sur *nommé* se confond avec la barre du *p* du mot *baptisé*, à la ligne précédente.⁵⁵

* * * *

L'hypothèse conduisant vers ce type 237d a nécessité le recours à bien des minuties. Certaines voies d'une investigation quasi policière se sont révélées, dans la perspective, peu productives. Au moins l'enquête sur les contrefaçons imputées à Pierre Rousseau a-t-elle établi la vérité de ces accusations. Elle a mis en œuvre la comparaison des ornements composés, technique qui paraît prometteuse en matière d'identification de provenance et de datation de l'impression. On a aussi utilisé une autre procédure d'identification, par le recours aux comptes rendus du *Journal*. L'examen de l'orthographe a donné lieu à un argument de type également différent. La *scripturation* du texte et les caractères de celui-ci ont produit des questions touchant à l'économie de la reproduction et à cette sorte de "double articulation" que développent symétriquement ou dialectiquement texte et ornementation, en particulier dans leur rapport à l'édition servant de modèle. L'intertextuel se double volontiers d'un *interscriptural* ou d'un *intergraphique* soulignant les caractères de provocation, de "clandestinité commerciale" (pour reprendre l'expression de François Moureau) ou au contraire de consensus institutionnel dont l'opinion revêt les textes eux-mêmes. On peut croire que l'édition clandestine liégeoise offre à cet égard, au delà de l'épisode du *Journal encyclopédique*, un terrain de recherche riche d'enseignements à découvrir.

Universités de Bruxelles et de Liège

⁵⁵ De même, le *b* de *bonté*, dans l'exemple cité plus haut, apparaît mal dessiné dans 237, d'où la faute de 237d.

Annexe 1. Du bon usage des formes: de la contrefaçon au *Journal*

34
 qui est relative à la méchanceté & à la conduite de ce même criminel, retomberoit sur lui; puisqu'il est notoire qu'avant la mort du Roi Dom Jean V., comme dans le tems que mourut cet auguste Monarque, & aussitôt après son décès jusqu'à ce jour, ce criminel a tramé une infinité d'intrigues & de cabales, dont il a rempli la Cour pour faire manquer tous les projets de S. M. dans les Tribunaux & dans le Conseil, & qu'il s'est servi à cet effet de la Faction de son oncle Frere Gaspar de l'Incarnation, & de la sienne propre; afin que la vérité ne pût parvenir à la connoissance du Roi, & que S. M. ne pût faire aucune décision qui ne fût ohreptice, subreptice, & appuyée sur de faux avis & des mémoires captieux. La seconde des présomptions n'est pas moins décisive contre lui, parceque les grandes causes & les grands intérêts qui ont pû le porter à commettre cet execrable crime, ne sont, comme on l'a fait voir, que trop manifestes & trop évidemment prouvés par les Actes du Procès. Et pour achever de se convaincre, par les propres actions de ce criminel, de la part qu'il a eue à l'attentat dont il s'agit, il suffit d'examiner la conduite qu'il a tenue, & celle des Religieux Jésuites. En effet, il est certain d'une part, qu'avant ledit attentat, l'arrogance de ce criminel étoit aussi outrée & aussi scandaleuse que celle de ces Peres; & d'autre part, il est également certain que cet execrable attentat n'ayant pas produit l'horrible effet que l'on en avoit attendu, & la convalescence du Roi faisant d'heureux progrès, malgré cette arrogance, il est tombé dans

35
 un tel abattement & dans un tel découragement, qu'il n'a plus osé paroître à la Cour, s'en est retiré plein de confusion & de frayeur, pour se réfugier dans la maison de Azcetao, où il a été arrêté après avoir d'abord essayé de se sauver. & fait ensuite une vive résistance.
 28. Il est enfin démontré, que les mêmes principes ont toute leur force contre Dona Leonor de Tavora, ci-devant Marquise de ce nom, troisième chef de cette infame conjuration; étant notoire d'une part, que son esprit hautain plein d'une ambition démesurée, plus violente que l'on en ait encore vu dans une personne de son sexe, l'a portée à se précipiter dans les plus grands attentats, & spécialement dans celui dont il s'agit. Il est également notoire qu'elle a eu l'insolence de représenter avec son mari au Roi notre Souverain, qu'il devoit se faire Duc, lorsque pour rendre à S. M. des services fort peu importants, on les envoya dans l'Inde en l'an. 1749, tandis qu'il n'y avoit aucun exemple dans les Chanceleries de ce Royaume, qu'aucune personne y eût été envoyée avec ce titre, & quoiqu'on y eut rendu des services bien plus considérables, tels que ceux de ces grands hommes qui ont illustré l'Histoire Portugaise. Il est également notoire que ces deux criminels n'ont cessé de persécuter le Secrétaire d'Etat, pour leur délivrer cette Patente, qu'ils sollicitoient avec autant de hauteur & de vivacité, que si c'étoit un acte de justice, quoique ce fut une grâce qu'il est ridicule de demander. Il est encore également certain, que

Jugement du Conseil souverain, A Londres [Liège, P. Rousseau, imprimerie du *Journal encyclopédique*], 1759, pp. 34–35.
 (Liège, Bibl. Univ., Th 7050)

144 JOURNAL ENCYCLOP.

13 Décembre dernier, aussitôt ces Religieux changerent de ton. Dès le 19 Décembre, deux Jésuites & leur Provincial Jean Henriqués, qui auparavant mandoient partout ces forfanteries, ces insolences & ces prophéties de punitions & de morts, chargerent le Courier pour Rome de lettres remplies des expressions les plus moderées & les plus humbles. Ils y donnoient avis que l'on avoit arrêté le Marquis de Tavora & d'Alorna, le Comte d'Atouguia, Manuel de Tavora, & le Duc d'Aveiro & autres, pour l'attentat du trois Septembre dernier, que les maisons de leur Société étoient investies & occupées par des Soldats, qu'ils avoient un extrême besoin que leurs Peres de Rome les recommandassent à Dieu; qu'ils ne pouvoient éviter ce qu'ils craignoient; que toute leur Communauté étoit dans le comble de l'affliction, & que tous recouroient aux exercices du Pere Malagrida; que tout le monde les impliquoit dans l'attentat du trois Septembre, & prononçoit contre eux des condamnations de prisons, de supplices, & d'une entiere expulsion de la Capitale & du Royaume; qu'ils se trouvoient dans les plus grandes angoisses, dans la calamité la plus grande, saisis de tremblement, d'épouvante & de transes, sans aucune consolation, sans aucune espérance, &c.

Quant au Duc d'Aveiro, comme avant la mort du Roi JEAN V., comme dans le tems que mourut cet anguste Monarque, & aussitôt après son décès jusqu'à ce jour, ce criminel a tramé une infinité d'intrigues & de cabales, dont il a rempli

MARS 1759. 145

rempli la Cour, pour faire manquer tous les projets de S. M. dans les Tribunaux & dans le Conseil, & qu'il s'est servi à cet effet de la Faction de son oncle Frere Gaspar de l'Incarnation, & de la sienne propre &c. Pour se convaincre, par les propres actions de ce criminel, de la part qu'il a eue à l'attentat dont il s'agit, il suffit d'examiner la conduite qu'il a tenue, & celle des Religieux Jésuites. En effet, il est certain d'une part, qu'avant ledit attentat, l'arrogance de ce criminel étoit aussi outrée & aussi scandaleuse que celle de ces Peres; & d'autre part, il est également certain que cet exécrationnable attentat n'ayant pas produit l'horrible effet que l'on en avoit attendu, & la convalescence du Roi faisant d'heureux progrès, malgré cette arrogance, il est tombé dans un tel abattement & dans un tel découragement, qu'il n'a plus osé paroître à la Cour, s'en est retiré plein de confusion & de frayeur, pour se réfugier dans sa maison de Azetad, où il a été arrêté après avoir d'abord essayé de se sauver, & fait ensuite une vive résistance.

A l'égard de la Marquise de Tavora, son esprithautain plein d'une ambition demesurée, plus violente que l'on en ait encore vû dans une personne de son sexe, l'a portée à se précipiter dans les plus grands attentats, & spécialement dans celui-ci; elle a eu l'insolence de représenter avec son mari à notre Souverain, qu'il devoit le faire Duc, lorsque pour rendre à S. M. des services fort peu importants, on les envoia dans l'Inde en l'an. 1749, tandis qu'il

Tom. II. Part. II.

Extrait du Jugement du Conseil souverain, Journal encyclopédique, 1^{er} mars 1759, t. II/2, pp. 144-145.

Annexe 2. Filiation des fautes et variantes

237d	237	237a	237b	237P[aris Lambert]	237c
85 Badajox (correct)	Badajox (correct)				Bacajox
145 Libraires à Amsterdam	à Amsterdam				d'Amst.
192 Liriques	Liriques				Lyriques
75 Aléxandrie	Aléxandrie			Alexandrie	
146 faite enlever	faite			fait	
155 vai	vai			vais	
220 yacinthes	yacinthes			hyacinthes	
79 panchans	panchans	penchants	penchans	panchans	penchans
128 qui n'y en avait point	qui n'y	qu'il n'y		qui n'y	qu'il n'y
44 donmates... reçutes	-ates, -utes	-âtes, -utes		-âtes, -ûtes	
235 Siracuse	Siracuse	Syracuse			